Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pierre Chiffelle démissionne pour raisons de santé

Pierre Chiffelle a annoncé ce matin à ses collègues du Conseil d'Etat qu'il a dû se résoudre à remettre au Président du Grand Conseil sa démission pour raisons de santé. Cette démission prend effet immédiatement. Le Conseil d'Etat a pris acte de cette démission, en exprimant à Pierre Chiffelle le profond regret que lui inspire son départ.

Pierre Chiffelle a indiqué que l'évolution des pathologies mises à jour depuis le début du printemps ont amené ses médecins à considérer qu'une démission s'impose sur le plan médical, son état de santé ne lui permettant plus d'assumer sa charge de conseiller d'Etat.

Il ne s'est résigné à cette décision que devant l'évidence des constats médicaux et en ayant à l'esprit aussi bien ses responsabilités d'époux et de père de deux jeunes enfants que les attentes justifiées de ses concitoyens à pouvoir compter sur des magistrats en pleine santé.

Les problèmes de fibrillation auriculaire qui avaient motivé son repos forcé depuis la mi-juin n'ont pu être maîtrisés. De surcroît, les médecins ont encore découvert durant l'été que Pierre Chiffelle souffre d'un sévère syndrome d'apnée du sommeil dont la coexistence avec les problèmes d'arythmie, dans un contexte qui survient quatre ans après un infarctus, rend impossible la poursuite de son mandat.

Pierre Chiffelle s'est vu prescrire une période de repos prolongé avant de pouvoir envisager la reprise éventuelle d'une activité professionnelle plus compatible avec son état de santé.

Il a souligné combien cette décision lui en coûtait au regard de la passion qu'il a toujours vouée à la chose publique et des satisfactions que lui a apportées l'accomplissement de sa charge.

Le Conseil d'Etat a exprimé à Pierre Chiffelle sa compréhension et son grand regret de devoir aujourd'hui affronter son départ. Il a souligné que Pierre Chiffelle a joué pleinement son rôle de magistrat, et a oeuvré constamment à la cohésion du gouvernement, si nécessaire au Canton dans la situation difficile où il se trouve actuellement du fait de la crise des finances publiques.

Le Conseil d'Etat a prévu que le remplacement de Pierre Chiffelle s'organise dans les meilleurs délais, par une élection complémentaire qui devrait avoir lieu, en principe, le 26 septembre prochain.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 03 août 2004

Mme Jacqueline Maurer-Mayor, Présidente du Conseil d'Etat, tél. 021 316 60 10 Mme Anne-Catherine Lyon, Vice-Présidente du Conseil d'Etat, tél. 021 316 30 01 M. le Prof. Dr J.-J. Goy, tél. 079 213 64 65

lettre démission Pierre Chiffelle